

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER ISTISNA'A « DARI » (Construction/ Extension/ Aménagement d'une habitation)

Dossier du demandeur/ codemandeur

» Documents administratifs

- ✔ Une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- ✔ Une fiche familiale ;
- ✔ Un certificat de résidence ;
- ✔ Un acte de naissance ;
- ✔ Une attestation de travail récente et les trois dernières fiches de paie ou le relevé des émoluments pour les salariés ;
- ✔ Une copie de la carte fiscale pour les entrepreneurs individuels (commerçants, artisans, professionnels) ;
- ✔ Un extrait de rôles de date récente pour les non-salariés.

» Documents justificatifs du salaire/ revenu

- ✔ Relevé de compte pour les trois derniers mois.
- Pour les salariés :
 - ✔ Une attestation de travail récente et les trois dernières fiches de paie ou le relevé des émoluments.

→ Pour les non-salariés

- ✔ Les trois derniers avertissements fiscaux ou tout autre justificatif de revenu ;
- ✔ Les bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices.

» Cas de construction

- ✔ Une copie de l'acte de propriété du terrain enregistré et publié ou une copie du certificat de possession enregistré et publié, avec la mention conforme à l'original, à apposer par une personne habilitée (le client est tenu de présenter l'original) ;
- ✔ L'original du certificat négatif d'hypothèque du terrain datant de moins de trois (03) mois reprenant qu'il n'a fait objet d'aucune procédure de saisie ou une requête de contentieux ;
- ✔ Une copie du permis de construire en cours de validité ;
- ✔ Un devis quantitatif et descriptif des travaux délivré par un bureau d'étude technique accrédité par la banque ;
- ✔ Un rapport d'expertise et d'évaluation reprenant l'état du terrain servant d'assiette à la construction délivré par un bureau d'étude technique accrédité par la banque ;
- ✔ Une fiche technique de description des travaux délivrée par l'entreprise de réalisation.

» Cas des travaux d'extension

- ✔ Une copie de l'acte de propriété du terrain enregistré et publié ou une copie du certificat de possession enregistré et publié ;
- ✔ L'original du certificat négatif d'hypothèque du terrain datant de moins de trois (03) mois reprenant qu'il n'a fait objet d'aucune procédure de saisie ou une requête de contentieux ;
- ✔ Une copie du permis de construire en cours de validité ;
- ✔ Un devis quantitatif, descriptif et estimatif du coût de l'extension délivré par un bureau d'étude technique accrédité par la banque ;
- ✔ Un rapport d'expertise et d'évaluation reprenant l'état du terrain servant d'assiette à la construction délivré par un bureau d'études techniques accrédité par la banque ;
- ✔ Une fiche technique de description des travaux à réaliser délivrée par l'entreprise de réalisation.

» Cas des travaux d'aménagement d'une habitation

- ✔ Une copie de l'acte de propriété enregistré et publié du bien immobilier faisant objet des travaux d'aménagement ou tout certificat justifiant l'attribution du logement ;
- ✔ L'original du certificat négatif d'hypothèque du bien immobilier datant de moins de trois (03) mois reprenant qu'il n'a fait objet d'aucune procédure de saisie ou une requête de contentieux ;
- ✔ Un rapport d'évaluation et d'expertise du logement délivré par un bureau d'études techniques accrédité par la banque ;
- ✔ Un devis quantitatif et descriptif des travaux délivré par un bureau d'études technique accrédité par la banque